
d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique est clairement dépassé. Cela démontre à quel point l'on passe rapidement aujourd'hui de la science-fiction à la réalité.

Ce traité défend de placer en orbite autour de la terre, ou de stationner dans l'espace, des armes atomiques ou tout autre instrument de destruction massive. Avec le recul du temps, on s'est aperçu que ces dispositions comportent des vides qui risquent de devenir extrêmement déstabilisateurs. Je pense, en particulier, aux armes anti-satellites et au laser anti-missiles. Je crois que nous ne pouvons plus attendre très longtemps si nous voulons prévenir avec succès les guerres de l'espace. Je propose donc que nous amorcions rapidement l'élaboration d'un traité interdisant la mise au point et le déploiement de toute arme destinée à être employée dans l'espace.

Contrôle et vérification

Tout cet édifice repose, évidemment, sur certains postulats en ce qui concerne le contrôle et la vérification, et nous devons consacrer de plus en plus d'efforts à la théorie et à la pratique de la vérification.

L'ouverture, ou la transparence, est indispensable au processus de vérification. Mais, ici encore, la technologie a rendu caduques les notions d'ouverture qui avaient cours il y a vingt-cinq ans à peine. Quand nous parlons de vérification par des " moyens techniques nationaux ", nous pensons désormais à la vaste gamme des activités que peut détecter l'oeil magique des satellites sophistiqués qui tracent leurs orbites indiscrettes autour du globe. Je me demande quelquefois si nous avons conscience du bond technologique que nous avons fait et si les réticences de certains à accepter les contraintes nécessaires de la vérification ne sont pas un anachronisme intolérable.

La vérification n'est pas une simple affaire d'accès. Elle implique une technologie qui lui est propre et qui varie pour chaque système d'armements. Les travaux sur la vérification devraient donc ouvrir — du moins l'espère-t-on — la voie aux ententes sur la limitation des armements, qui sont encore à venir. Faute de cela, les problèmes de vérification empêcheront de mener à terme des négociations, même très avancées, sur la limitation et le contrôle des armements. Sur ce plan, je trouve encourageants les propos sur la vérification contenus dans le discours qu'a fait cette semaine le ministre des Affaires étrangères de l'Union soviétique.

Nous devons toutefois reconnaître que les moyens techniques nationaux peuvent ne pas suffire à vérifier les ententes sur la limitation des armements et le désarmement, compte tenu de la complexité et des caractéristiques de nombreux systèmes modernes d'armements. La communauté internationale doit donc s'attaquer aux problèmes de la vérification en étant consciente qu'ils constitueront un facteur déterminant dans les négociations sur le désarmement au cours des années 80.

Le Canada et le contrôle des armements

Au Canada, nous avons décidé de consacrer des sommes accrues aux projets qui touchent la limitation des armements et le désarmement. Cette décision se concrétisera de deux façons. Premièrement, nous sommes prêts à engager les ressources qu'il faut
